



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E40838

VALABLE JUSQU'AU 17/04/2026

ÉDITÉ LE

18/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1966

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/09/2023
485 250

Raison sociale : ETABLISSEMENTS LOISEAU

132 RUE DE PARIS
94220 CHARENTON LE PONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 662012137

Siret : 662 012 137 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2124040

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 001000S1247000/001 289076/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 001000S1247000/001 289076/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 01 43 68 96 83

Fax :

Portable : 06 60 68 96 83

Site Internet : www.etsloiseau.fr

E-mail : contact@etablissement-loiseau.fr

Responsabilité légale :

CRB + (902 937 739) / LOISEAU VINCENT DIRECTEUR GÉNÉRAL / LOISEAU
DOMINIQUE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	11/02/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	11/02/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	11/02/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	11/02/2025
3162	Couverture en plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	11/02/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	11/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	03/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/06/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/06/2021
o Isolation des combles perdus	12/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.